



Le directeur général de l'aviation civile

à

Messieurs les secrétaires nationaux de l'USAC-
CGT

Paris, le 05/02/2008

Référence n° 0 8 0 2 0 4 /DG

Objet : Préavis de grèves déposés par l'USAC-CGT.

LETTRE OUVERTE AUX SECRÉTAIRES NATIONAUX DE L'USAC-CGT

Messieurs les secrétaires nationaux,

Vous m'avez transmis en date du 4 février 2008, trois courriers valant préavis de grève pour les personnels des organismes d'Orly (du 11 au 15 février 2008), de Roissy (du 12 au 13 février) et d'Athis-Mons (du 11 au 13 février), basés sur le refus que vous jugez majoritaire du « CAPP » par les personnels.

Je suis très surpris que vos courriers ne fassent référence ni aux conclusions du comité de suivi du protocole DGAC de vendredi dernier auquel vous avez participé, ni au texte que nous avons établi ensemble et sur lequel vous aviez marqué votre accord en fin de séance. Il était bien entendu que ce projet de texte ne serait définitivement adopté qu'après consultation des personnels. Cependant le tract que vous avez diffusé et le contenu de vos lettres montrent que non seulement vous n'avez pas présenté ce texte de compromis sous un angle favorable mais encore que vous en falsifiez le sens. En effet, d'une part, ce texte reprend des propositions que vous aviez transmises, et, d'autre part, vous en travestissez le contenu en laissant volontairement croire que la proposition faite ne comporte aucun élément nouveau. En effet, affirmer comme vous le faites que « l'Espace Roissy 2011 » n'est rien d'autre que le « CAPP » est faux et vous le savez. Car des tests préalables d'évaluation ont été prévus et vous avez vous-mêmes demandé à ce que la mise en œuvre de ces tests soit conditionnée à l'accord de l'ensemble des pionniers qui en seront chargés. Je me suis engagé par ailleurs à substituer cette nouvelle démarche à la décision de 2007 si un accord pouvait être trouvé sur le texte du comité de suivi.

En sus de cette désinformation manifeste, vous gardez sous silence le fait que le projet « Espace Roissy 2011 » comprend l'objectif de relèvement des trajectoires. Ce qui fait suite aux Grenelle de l'environnement et qui doit être précédé d'une simulation temps réel permettant à chacun des centres participants de donner son avis sur ce projet, la validation des conclusions de cette simulation étant un préalable à sa mise en œuvre.

De fait, et je le regrette car c'était central à mes yeux, vous semblez ne pas vouloir faire confiance à un travail en commun des personnels des trois centres pour établir ensemble des solutions, mener des évaluations et des tests sur les évolutions envisageables et rechercher ainsi toutes les améliorations possibles, ce qui est pourtant à la base du projet OPERA.

Vous taisez également le fait que les pionniers seront des personnels libres d'accepter ou non de participer à cette démarche, et que la DGAC s'est engagée à n'envisager aucun déplacement de personnels autrement que sur la base du volontariat.

Vous affirmez enfin une nouvelle fois que les travaux relatifs au projet « Espace Roissy 2011 » retarderaient « considérablement » le projet OPERA alors que vous savez très bien, comme l'indique le document établi lors du comité de suivi de vendredi, que les projets ont été séparés et que tout ce qui concerne « Espace Roissy 2011 » sera fait pendant la construction du génie civil d'OPERA, sans retarder aucunement ce chantier et encore moins les travaux d'installation qui seront réalisés une fois le bâtiment construit et donc après 2012.

Il est somme toute extravagant qu'une organisation syndicale ayant travaillé une journée entière à la mise au point d'un compromis, ne revienne pas devant des assemblées générales pour en défendre le contenu mais communique au contraire pour en dénaturer le sens et en diminuer la portée afin de déposer immédiatement des préavis de grève.

Vous remettez en cause de ce fait la confiance que l'on peut avoir dans le dialogue social et le contrat social qui nous lie avec toutes les conséquences qui en découlent.

Ceci est d'autant plus grave que vous n'ignorez en aucune manière les conséquences d'un conflit sur les compagnies aériennes et les passagers et que vous négligez sciemment le fait qu'en bloquant toute solution de compromis, vous risquez de rendre impossible tout rapprochement des cultures et donc tout progrès réel.

Votre position aura des conséquences sur les projets de la région parisienne mais également sur la crédibilité de la DGAC en Europe et vis-à-vis de nos partenaires ministériels. Les personnels de la DGAC risquent eux aussi d'être exposés à la critique, alors qu'ils peuvent légitimement penser que le protocole 2007-2009 leur permet de progresser dans leurs emplois et leurs statuts tout en faisant avancer le service public.

Alors que le projet OPERA est en jeu, personne ne pourra comprendre qu'un tel conflit se déclenche pour refuser des tests et des évaluations de solutions techniques qui ont fait leurs preuves partout ailleurs qu'en France, sur lesquelles il est fait appel à des experts volontaires et qui feront l'objet d'une concertation spécifique à chaque étape. Vous emmenez donc les personnels dans une grève aux motifs inexplicables et qui risque de nuire à la profession.

Soyez assuré que l'administration appliquera pour sa part avec la plus extrême exactitude, dans l'intérêt de la sécurité et pour le bien du service public que nous devons aux usagers, toutes les règles de droit qui s'appliquent pour la gestion des personnels et pour la gestion d'un conflit social. Personne ne pourrait comprendre qu'il en soit autrement d'une administration d'Etat. Bien entendu, vous recevrez prochainement la convocation à la réunion de conciliation prévue par la Loi et faisant suite à ces préavis.

Je vous prie d'agréer, Messieurs les secrétaires nationaux, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick Gandil', with a long horizontal flourish underneath.

Patrick GANDIL

Copies à : SG/DSNA/DO

Membres du comité de suivi du protocole DGAC